CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E3630** **VALABLE JUSQU'AU** **11/07/2027**

ÉDITÉ LE 09/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1993

Forme juridique : SARL

Capital : 400 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERPIGNAN 391487022

Siret : 391 487 022 00041

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 36526J

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010855917604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010855914604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : CE MA CONSTRUCTIONS

454 RUE PIERRE PASCAL FAUVELLE
66000 PERPIGNAN

Téléphone : 04 68 67 13 44 **Fax :** 04 68 67 14 08

Portable : 06 11 53 80 84

Responsabilité légale :
BARBOSA DE MIRANDA MARQUES ARMINDO CO-GÉRANT / CURTO EDOUARDO GÉRANT

Site Internet : http://www.cemaconstruction.fr

E-mail : cema.compta@sfr.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 841 639 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	18	16/04/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/07/2026 15:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.